

Déclaration liminaire CSA départemental 79 du 26 Mars 2026

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA Départemental,

La CFDT, la fédération CFDT Éducation Formation Recherche Publiques et notre syndicat dans son périmètre « Poitou-Charentes » ont dans leur ADN le dialogue social constructif et de qualité. Nous y sommes attachés car c'est ainsi que nous voyons notre rôle de représentants des personnels mais aussi parce que nous sommes persuadés que c'est un élément essentiel à la vitalité même de notre République et de la Démocratie.

Pourtant aujourd'hui nous ne pouvons que constater que les conditions d'un tel dialogue ne sont pas réunies.

Tout d'abord, le calendrier dans lequel se tiennent ces instances est un non-sens. Ce calendrier est le fruit de décisions, il n'était pas une fatalité. Pour la CFDT, les instances de dialogue social auraient dû pouvoir commencer à travailler sur la carte scolaire avant le scrutin des élections municipales. Et, d'une manière générale, on ne peut plus se satisfaire d'une vision à si court terme où chaque année les moyens consacrés à l'école sont remis en question, tels une simple variable d'ajustement budgétaire. Les équipes ont besoin de perspectives à plus long terme, les municipalités aussi, certainement.

Aujourd'hui, vous allez nous proposer des fermetures avec pour principal élément d'arbitrage le couperet des 28 postes à rendre par le département des Deux-Sèvres. Evidemment, nous portons les arguments des écoles. Mais comment être collectivement constructifs dans cet exercice, qui consiste à prétendre mettre une politique éducative en œuvre, sans moyens pour cela ?

Ainsi, par exemple, en plus des 28 postes à rendre il faudra, notamment, trouver les moyens pour les 5 postes à dédier à la coordination des nouveaux PAS. Ce dispositif, dont aucun bilan de son expérimentation n'a été fait, va donc aggraver les difficultés de mise en œuvre de la carte scolaire.

Cet exemple est symptomatique de ce que nous dénonçons : les manques de moyens, pour financer un nouveau dispositif, pour financer l'inclusion et plus largement pour financer un service public d'éducation de qualité.

Plutôt que de « politique éducative », d'ailleurs, nous devrions plutôt parler de « pseudo-politique éducative » pour les élèves relevant de l'inclusion scolaire mais aussi pour tous les autres. Comment est-il possible d'ignorer à ce point la réalité des salles de classe d'aujourd'hui ? L'enseignement et les élèves ont changé : il n'en est nullement tenu compte. Les suppressions de postes sont en totale contradiction avec la volonté d'accompagner mieux tous les élèves, de leur permettre de progresser dans l'acquisition des connaissances et des compétences attendues au fil de la scolarité. Comment parler de « politique éducative » quand les conditions d'enseignement se dégradent depuis des années ? Il fallait profiter de la baisse démographique pour baisser les effectifs par classe et améliorer les conditions de mise en œuvre de l'Ecole inclusive. Il fallait profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'apprentissage et donc les résultats de tous les élèves. Il fallait profiter de la baisse démographique pour renforcer les équipes éducatives, les RASED, les capacités de remplacement et pour renforcer les équipes de la santé scolaire. Ici nous allons constater l'effet d'un choix gouvernemental qui fait tout le contraire.

Au-delà de l'impossibilité d'un réel dialogue social, tellement il semble n'y avoir pas de marge de manœuvre possible, nous déplorons aussi que ces choix vont contribuer à creuser encore les écarts. Inégalité des chances pour des territoires urbains défavorisés qui ne seront pas aidés à la hauteur des besoins (qu'ils soient classés REP, QPV ou non classés et ces quartiers en souffrance sont nombreux). Inégalité des chances pour des territoires ruraux qui vont être encore isolés, où le sentiment d'abandon, terreau fertile de l'extrême droite, va encore croître.

C'est un choix politique de délaissement du service public d'éducation, et du service public en général, alors que par ailleurs l'école privée est très protégée, nous disons même qu'elle est favorisée. Tout cela est déplorable et délétère et nous nous y opposons.